



Les Pompiers de Bruxelles déterminés à remplir leurs missions

11 janvier 2016, Bruxelles.

Le Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente (SIAMU) apprend avec grand étonnement qu'elle serait incapable de remplir ses missions correctement en cas d'attentat. Le SIAMU se dissocie des déclarations du SLFP parues dans SudPresse. Ces derniers mois, le SIAMU a mis tout en œuvre pour se préparer à tous les scénarios possibles (en ce compris en cas d'attentat) et pour assurer ses missions essentielles à la population bruxelloise.

Depuis les récents attentats à Paris, le SIAMU est en contact permanent avec les autorités fédérale et régionale bruxelloise afin de définir et d'appliquer les mesures nécessaires aux différents niveaux d'alerte, et ce tant en matière de protection contre les incendies que d'assistance médicale d'urgence.

Le nombre de sapeur-pompiers de garde a été augmenté pour les différents niveaux d'alerte. Les membres du personnel ont été informés en temps opportun. Le nombre de véhicules opérationnels d'incendie et d'ambulances a également été revu à la hausse. Les mesures nécessaires ont été prises à la centrale 100/112 et dans le département informatique. Casernes et équipements ont été examinés avec soin pour une sécurité supplémentaire.

En outre, le SIAMU a contacté les autres zones de secours afin de déterminer les renforts qui pourraient être envoyés à Bruxelles en cas d'attaque. Des accords concrets ont été conclus avec la zone de secours d'Anvers et deux zones de secours du Brabant flamand.

52 nouveaux engagements ont permis de renforcer le SIAMU. Avec la secrétaire d'État à la lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, Mme Cécile Jodogne, le SIAMU reste



CABINET DE CÉCILE JODOGNE

déterminé à élargir le cadre du personnel. La réforme du SIAMU concoctée par la secrétaire d'Etat s'accompagnera en effet de l'engagement de plus de 50 pompiers complémentaires en 2016, ainsi que du renforcement des services de prévention et à la centrale 100.

La Secrétaire d'Etat Cécile Jodogne: « *En cas de catastrophe, le SIAMU dispose de tous les moyens humains et du matériel nécessaire pour accomplir sa mission de manière efficace et professionnelle, en collaboration avec les forces de l'ordre, la Croix Rouge ou la protection civile. Les engagements récents et la réforme du SIAMU en cours permettront d'améliorer encore la rapidité des interventions.* »

Commandant Ivo Devijver, Directeur opérationnel ad intérim: « *Le SIAMU a pris toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences fédérales concernant les différents niveaux d'alerte. Et nous restons très attentifs. Il est bon que le syndicat libéral soutienne l'exigence de plus de personnel, mais pas en semant la panique parmi la population* ».

Contact Secrétaire d'Etat Cécile Jodogne : jdemot@gov.brussels – 0475/764.793
Contact SIAMU: malika.abbad@firebru.irisnet.be – 0486/035.111